



SARL LUXEMBOURG AUTO-ECOLE
Agrément préfectoral : E2105100010
N° formation professionnelle : 44510197251
Code NAF : 8553Z

SIRET : 843 764 440 00015
N° de téléphone : 03-26-52-09-80
@ : luxembourg.auto-ecole@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION B (1/3) :

POURQUOI MIEUX APPRENDRE À CONDUIRE ?

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

QUELLE EST L'UTILITÉ DE VOTRE LIVRET D'APPRENTISSAGE ?

Il est, avec votre demande de permis de conduire (AIPC ou CERFA 02), le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez :

- les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- les compétences que votre formateur peut valider.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez ». Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

QUEL PROGRAMME DE FORMATION ?

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors



SARL LUXEMBOURG AUTO-ECOLE
Agrément préfectoral : E2105100010
N° formation professionnelle : 44510197251
Code NAF : 8553Z

SIRET : 843 764 440 00015
N° de téléphone : 03-26-52-09-80
@ : luxembourg.auto-ecole@orange.fr

de votre apprentissage. Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Les cours thématiques :

Les cours seront dispensés dans les locaux de l' école de conduite par un(e) enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière titulaire d' une autorisation d' enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- La vigilance et les attitudes à l' égard des autres usagers de la route ;
- Les effets dus à une consommation d' alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- L' influence de la fatigue sur la conduite ;
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- Les usagers vulnérables ;
- La pression sociale ;
- La pression des pairs.

PROGRAMME DE FORMATION B (3/3) :

La formation pratique :

La formation pratique porte sur la conduite d' un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi ;
- Le comment ;
- Les risques ;
- Les influences de l' entourage et du mode de vie de l' élève ;
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc ;
- L' auto-évaluation.



SARL LUXEMBOURG AUTO-ECOLE
Agrément préfectoral : E2105100010
N° formation professionnelle : 44510197251
Code NAF : 8553Z

SIRET : 843 764 440 00015
N° de téléphone : 03-26-52-09-80
@ : luxembourg.auto-ecole@orange.fr

LES EXAMENS THEORIQUE GENERAL (CODE DE LA ROUTE) & PRATIQUE :

L' ETG se déroule sur une durée de 40 minutes environ, sur tablette avec un casque, au sein d' un établissement de La Poste, nous choisirons ensemble le plus proche et plus pratique le moment venu.

L' accompagnement pratique d' une heure se passe juste avant l' examen pratique, durant cette heure l' élève est au volant du véhicule avec la monitrice à ses côté.

L' examen pratique d' une durée de 27 minutes a pour point de départ « Le Parc Roger Menu » d' Epernay. Dans le véhicule se trouvent en plus de l' élève, l' examinateur et la monitrice.